

Porc biologique en Haute-Normandie

- Edition 2015 - données 2014 -



- État des lieux de la production biologique -

L'ELEVAGE PORCIN BIO EN FRANCE

368 Exploitations bio

8 323 truies reproductrices bio et en conversion

Après quelques années en limite de surproduction, le marché du porc bio est aujourd'hui en croissance. L'offre peine à satisfaire la demande, les opérateurs de la filière cherchent de nouveaux élevages. Les sorties d'élevage en porcs charcutiers bio déclarées par les organisations économiques de producteurs seraient en légère progression en 2014 par rapport à 2013 (+0,8 %). Les abattages filières et vente directe affichent la même tendance.

UN MARCHÉ EN CROISSANCE

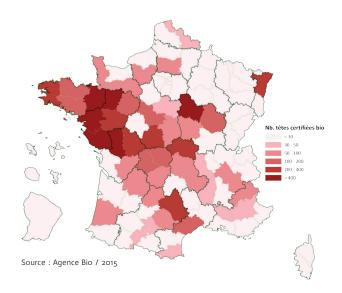
66 MILLIONS D'EURO (+1,1%)

Répartition des 66 millions d'euros de chiffres d'affaires en fonction des débouchés

35 millions a €	
■ Grandes surfaces alimentaires ■ Magasins spécialisé bio 21 %	1 00
■ Vente directe 15 %	

Artisans - commerçants | 11 %

Plus du quart du cheptel bio se trouve en Pays de la Loire et près d'un cinquième en Bretagne.



Les ventes progressent dans le réseau spécialisé mais restent timides dans certaines enseignes de la grande distribution. La vente directe est assez dynamique et représente 15% du marché. L'offre devrait progresser dans les années à venir, avec des projets d'installation.

L'ELEVAGE PORCIN BIO EN HAUTE-NORMANDIE

3

80

élevages porcins

truies reproductrices

1700

porcs engraissés chaque année



- L'amont de la filière -

Réglementation : la mise en place et le renouvellement du cheptel

Dans une exploitation en bio, il n'est jamais possible d'acheter un porcelet conventionnel destiné à l'engraissement. Les porcelets doivent être issus d'élevage bio exclusivement.

Lors de la constitution du cheptel, des porcelets non bio peuvent être introduits. Ils seront élevés en bio dès leur sevrage, et devront peser moins de 35 kg à leur entrée dans l'exploitation.

Il est toléré d'introduire des reproducteurs non bio, en cas de non disponibilité d'animaux bio. Ils sont ensuite élevés en bio. Les femelles non bio doivent être nullipares et ne peuvent représenter plus de 20% du cheptel porcin adulte (une seule par an si le cheptel contient 5 porcins ou moins).



Porcelet

Actuellement il n'y a pas d'élevage strictement naisseur en Haute-Normandie. Les élevages en place sont des élevages naisseurs-engraisseurs. En cas de création d'un élevage engraisseur il faudra s'approvisionner en dehors de la région. Cependant un projet d'élevage naisseur est en cours de montage, et cherche des débouchés en région.

Femelles et mâles reproducteurs

Il n'y a pas d'offre en reproducteurs bio en Haute-Normandie. En général, les éleveurs font de l'auto-renouvellement, ou s'approvisionnent en reproducteurs conventionnels.

L'alimentation bio



Point sur la réglementation

Au moins 20 % des aliments doivent provenir de l'unité de production elle-même ou, si cela n'est pas possible, sont produits en coopération avec d'autres exploitations biologiques principalement situées dans la même région. La région est définie comme la région administrative, ou, à défaut, le territoire national.

Part d'aliments conventionnels

Lorsque des aliments bio ou en conversion ne sont pas disponibles, l'utilisation d'une proportion limitée d'aliments non bio est autorisée à hauteur de 5 % (en matière sèche) en moyenne par an. La réglementation est en train d'évoluer à ce sujet et devrait passer au 100% bio obligatoire en 2017.



La fabrication d'aliments à la ferme

Les éleveurs produisent en général une partie des aliments sur leur ferme. Certains possèdent une fabrique d'aliments à la ferme (FAF), mais il est aussi possible de faire venir une entreprise ayant une FAF mobile pour réaliser cette prestation.

Pour les éleveurs fafeurs, il est important de se faire accompagner dans la formulation pour avoir un aliment équilibré et adapté au stade de développement des animaux. Les vendeurs de minéraux assurent en général ce service.



Entreprise de FAF mobile	Contact	Zone d'intervention
SANM	Hervé Boulet 02 43 01 66 59	Eure
SARL GMP	Arnaud RUBE 06 22 51 37 26	Dans un rayon de 80-90 km autour de Vieux Manoir (76)
SARL Travaux Agricoles Le Bœuf	02 31 79 77 91	Eure, Calvados, Manche

Example 2 Les aliments complets

En Haute-Normandie, 5 fabricants d'aliments du bétail proposent une gamme d'alimentation bio adaptée aux porcs et aux truies.

Fournisseur	Contact	Zone et volumes de livraison	Gammes proposées	Services complémentaires
Novial	Rue de Cambrai 59159 NOYELLES-SUR-ESCAUT 06 83 81 52 88	Haute-Normandie Vrac uniquement Minimum 2,5 t	Aliments complets Complémentaires à la carte	Conseil technique
Agralys Thoreau	14 rue St Gilles 28800 BONNEVAL 06 07 84 74 69 bruno.gougeon@tellusna.com	Eure Vrac uniquement Minimum 2,5 tonnes	Aliments complets	Conseil technique à distance
Edou Breizh	34 bis rue Nantaise BP 12 35150 Janzé 02 99 47 03 72	Haute-Normandie Pas de limite de volume	Aliments complets Minéraux	Conseil technique Formulation
UFAB	ZI la ville es lann BP 40228 22402 LAMBALLE CEDEX 06 09 21 49 28 vianney.clement@ufab-bio.fr	Haute-Normandie Minimum 1 tonne Pas de vrac	Aliments complets Minéraux	Conseil technique à distance Formulation
CapSeine	16, rue Georges Charpak BP 108 76134 Mont Saint Aignan Patrice Duparc 02 35 12 35 12	Haute-Normandie nc	Minéraux	Formulation

- L'aval de la filière -

→ La filière courte

La vente directe représente 5% des ventes de porcs bio issus des élevages hauts-normands. La valorisation se fait sous forme de caissettes ou de produits transformés. Les produits

sont vendus dans des AMAP, sur des marchés, ou directement à la ferme. Quatre opérateurs proposent leurs services pour les éleveurs en vente directe.

Opérateur	Contact	Ramassage en vif	Niveau de transformation
SOCOPA VIANDES Site du Neubourg	Cours Saint Paul – BP 36 27110 LE NEUBOURG 02 32 38 97 00	Oui	Abattage
ТЕВА	43 Rue de la vieille rivière 50600 PARIGNY 02 33 50 26 44	Oui	Abattage, Découpe, Piécé sous vide Charcuterie
BOUCHERIE DU CHEMIN BLANC	Le Chemin blanc 27300 CARSIX Fréderic CHERON 06 30 02 64 89	Non	Découpe, Piécé sous vide
Ferme de la Houssaye	Route de Vannecrocq 27260 EPAIGNES 02 32 42 53 53	Non	Transformation terrines et rillettes

Les opérateurs en filière longue

En Haute-Normandie, trois structures assurent la collecte et la commercialisation de porcs biologiques. Toutes sont à la recherche de nouveaux élevages pour développer leur activité et répondre à la demande croissante du marché.

Elles recherchent en priorité des élevages naisseurs-engraisseurs, qui assurent une organisation plus simple, une meilleure rentabilité, et de meilleurs résultats d'un point de vue sanitaire. Cependant un projet d'élevage naisseur est en cours de montage en Haute-Normandie, il y a donc un besoin en élevages engraisseurs dans la région.

Les opérateurs parviennent à offrir aux producteurs des prix très stables et élevés : 3.2 €/kg carcasse.

Structure	Contact	Abattoir
UNEBIO	23 rue Nicolas Appert BP 57 61002 ALENCON Cedex 02 33 32 14 50 06 47 37 71 55 boris.jeanne@unebio.fr	Abattage : HOLVIA à Laval (38) Désossage et découpe : SELVI à Alençon (61)
ERCA Bio	2 Ecoparc de la Gravelle 53410 La Gravelle 02 43 53 64 50 chamard@porcbiologique.fr	St Maixent (72) et Montfort-sur-Meu (35)
Association Viandes Bio d'Ici – Nord Pas de Calais Picardie	ZI Le Paradis - Escalier C 59133 Phalempin 03 20 32 25 35 bruno.retailleau@viandesbiodici.org	Fruges (62)



VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

SUR LA CONVERSION BIO OU LES TECHNIQUES D'ÉLEVAGES ?

GRAB Haute-Normandie | 07/83/30/33/72 m.huguet@grabhn.fr

SUR LES FILIÈRES DE COMMERCIALISATION ?

Inter Bio Normandie | 02 35 59 47 56 mrios@bio-normandie.org

Sources: Agence bio, GRAB HN, IBN











Conception graphique : Inter Bio Normandie Crédits photos : Inter Bio Normandie - GRAB Basse-Normandie - GRAB Haute-Normandie